

L'autorité-la discipline

OSER DISCIPLINER

La discipline et l'autorité sont les conditions nécessaires au bien vivre ensemble, elles sont indispensables pour atteindre les objectifs d'une séquence

1) PLUS QU'UN BESOIN : UNE NECESSITE !

Définitions:

- disciple = vient du latin discipulus : élève = personne qui suit la doctrine, l'exemple du maître ; en tant que disciple de Christ le chrétien est quelqu'un qui suit Jésus et se soumet à sa discipline.
- discipline = ensemble de règles de conduite, d'obligations qui régissent certaines collectivités ; limites et cadre précis à l'intérieur desquels un enfant pourra s'exprimer sans danger pour lui et les autres; balustrade, clôture;
- discipliner = soumettre quelqu'un à l'obéissance d'un ensemble de règles ; maîtriser pour rendre utilisable ; former, dresser, habituer à des règles convenues;
- autorité : dérive du latin augere qui veut dire «augmenter». L'autorité permet d'augmenter le potentiel de l'enfant.
- obéir : vient du latin oboedire qui signifie «tendre l'oreille» ; c'est faire ce qui est demandé, se soumettre à la volonté de quelqu'un, à un règlement; fonctionner correctement ; pour réussir une maquette il faut obéir au mode d'emploi.
- liberté = état d'une personne qui n'est pas soumise à la servitude, qui n'est pas retenue prisonnière liberté civile= faculté pour un citoyen de faire tout ce qui n'est pas contraire à la loi et qui ne nuit pas à autrui.

On peut la représenter par la longueur de la corde depuis un piquet déterminé, ou encore la surface d'un enclos. Il faut que ces limites soit raisonnables pour être à la fois efficaces et vivables.

Ses bienfaits: on peut prendre une image dans un match de sport. Imaginez qu'il n'y ait ni règles, ni arbitre ! Ou encore que l'arbitre ne dispose pas de la possibilité de sanctionner les infractions au règlement !... La discipline est une source de sécurité, de liberté, la garantie de bonnes relations et de vie plus facile, plus agréable pour tous. De plus, elle prépare l'enfant aux contraintes de la vie d'adulte.



L'autorité-la discipline

2) RESPONSABILITÉ DE TOUT ÉDUCATEUR

Discipline personnelle : on ne pourra discipliner autrui que si l'on est soi-même discipliné, et notamment si l'on a appris à obéir dans son enfance ; c'est là la source de notre autorité ; exemple de l'officier du roi: *« Moi, j'obéis à un chef et je commande à des soldats. Je dis à l'un d'eux: va !, et il va. Je dis à un autre: viens !, et il vient... » (Mt 8:9 PdeV) ; contre-exemple de Lot qui parut plaisanter aux yeux de ses gendres (Ge 19:14)!*

Se faire respecter : en se respectant d'abord soi-même et en respectant les autres. Tout respect prend sa source dans notre respect de Dieu.

Apprendre à l'enfant à discerner et faire le bien cf. Ro 7:19 *« Je ne fais pas le bien que je veux et je fais le mal que je ne veux pas ».*

Définir un cadre en fixant des limites et en établissant des règles. Ce cadre doit être raisonnable et évolutif avec l'âge de l'enfant, même si certaines règles resteront intangibles. Il faut essayer de lui faire comprendre le pourquoi des règles et maintenir l'enfant dans ce cadre.

L'obéissance : elle est due aux responsables et elle ne se monnaie pas. Il faut faire connaître à l'enfant ce qui n'est pas négociable. Toutefois, elle ne s'obtient pas par l'autoritarisme. Beaucoup de situations de résistance ne viennent pas des enfants mais sont induites le plus souvent involontairement par l'animateur

La résistance : on en vient à bout non par des cris, par les menaces, la violence ni même en faisant la morale ; c'est en gardant son calme, sa fermeté, sa bonne humeur et surtout en comptant sur le secours du Seigneur. Une bonne communication passera alors aussi par du non-verbal, des gestes, des actes, du silence, de la présence.

Rechercher les causes d'un mauvais comportement : comprendre et parvenir à éliminer ces causes cela aidera les parents à résoudre ces problèmes de discipline.

Tenir parole : *« que votre oui soit oui... » (Mt 5:37)*

⇒ promettre sans tenir c'est mentir

⇒ - menacer sans sévir, c'est mentir: *« abstenez-vous de menaces » (Ep 6:9).*



Cahier de l'animateur p 83

L'autorité-la discipline

3) LA CORRECTION

Enseignement du livre des Proverbes :

- Mises en garde : 1:8-16 ; 2:1-6 ; 5:1-3 ; *« car le précepte est une lampe, l'enseignement une lumière; les exhortations de la discipline sont le chemin de (vers) la vie, pour te préserver... » (6:23-24 JB) ; 7:6-23 ; 23:26-28*
- Conseils : 5:18-20 ; 6:1-5 ; 10:1-5 ; *« Un fils sage tient compte de l'éducation (discipline) qu'il a reçue de son père, mais le moqueur n'accepte jamais les reproches » (13:1 Sem) ; 19:26-27*

⇒ Nécessité et bienfaits : 10:13 ; *« Qui refuse de châtier son fils ne l'aime pas; celui qui l'aime le corrigera de bonne heure » (13:24 Sem); 19:29 ; 20:30 ; « la sottise est attachée au cœur de l'adolescent; la verge qui châtie doit l'en arracher » (22:15 Rab) ; 23:13-14 ; 26:3 ; «verge et reproches inculquent la sagesse, un enfant livré à lui-même fait le déshonneur de sa mère » (29:15 Rab)*

Définitions

- corriger = rectifier ce qui dévie ou se déforme, rendre plus exact ce qui est flou et imprécis ; ramener à la mesure, à de justes proportions ce qui est excessif, outrancier ; soumettre à la règle ce qui s'en écarte, et améliorer ce qui est imparfait en en supprimant les fautes.
- punir = frapper quelqu'un d'une peine, d'une sanction.
- la correction ne se traduit pas nécessairement par une punition, et en tout cas pas par une condamnation.

Elle est indispensable : amour et pardon ne nous en dispensent pas, bien au contraire. Mauvais exemples d'Eli et de David; *« Ménager les coups de verge, c'est haïr son enfant; mais avoir soin de le corriger, c'est l'aimer » (Pr 13:24 Rab); cf. 2Ti 4:2(PV) « Parle à la conscience...convaincs, réfute les erreurs, censure le mal, encourage ceux qui font le bien, exhorte et donne à tous l'enseignement dont ils ont besoin. Fais preuve, en toute circonstance, d'une patience inlassable ». Une juste sanction s'impose quand l'enfant transgresse une règle qu'il connaît bien, que ce soit par rébellion ou par insouciance. Il convient alors de bien réfléchir pour en choisir la nature, et de lui en faire comprendre la nécessité. Un enfant corrigé avec fermeté donnera du repos à sa famille.*

Cela pose la question du statut de l'animateur : jusqu'où peut-il corriger, quels sont les moyens qu'il a à sa disposition ? Que doit-il faire lorsqu'une séquence s'est mal passée avec un enfant ?
se pose aussi la question du rôle du responsable : quelques conseils de quelqu'un ayant de l'expérience suffisent parfois à débloquer une situation. Lorsqu'on se retrouve devant un groupe difficile à discipliner, on perd aussi la confiance en soi et on peut se remettre en question. Il faut aider l'animateur.



L'autorité-la discipline

Quelques conseils :

⇒ éviter de crier, mais sévir quand il le faut, à bon escient. Les interventions normatives seront d'autant moins fréquentes que les règles de vies seront explicites et respectées.

⇒ ne pas agir sous l'empire de la colère

⇒ jamais de "châtiments corporels"

⇒ pas d'excès de dureté; ne pas laisser trop longtemps l'enfant dans la punition. Reprends, censure, exhorte en toute douceur et en instruisant, en expliquant toujours la raison de la punition

⇒ pas de correction publique qui humilie (Attention à la bombe atomique : le mot, le geste qui fait des dégâts irrattrapables)

⇒ éviter toute injustice et toute exigence excessive;

⇒ prévoir la réhabilitation, la réintégration dans le groupe

⇒ ne pas mélanger la discipline, la sanction et la notion du pardon. Ce n'est pas parce qu'un enfant demande pardon qu'il a forcément compris la leçon. Parfois des enfants utilisent cela comme une monnaie d'échange. On risque de dévaloriser une des vérités les plus fortes de la Parole.

⇒ analyser son action sur le groupe après coup : d'où vient l'indiscipline ? Qu'est ce que je pourrais faire ou ne pas faire la prochaine fois ?